DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Familles avec enfant(s) recevant de l'aide financière de dernier recours (2011)

Mise à jour Avril 2014

DÉFINITION

Nombre : Nombre de familles avec enfant(s), biparentales ou monoparentales, ayant bénéficié de prestations des programmes d'aide financière de dernier recours, pour un mois donné d'une année donnée.

Proportion : Proportion des familles avec enfant(s), biparentales ou monoparentales, ayant bénéficié de prestations des programmes d'aide financière de dernier recours pour un mois donné d'une année donnée, par rapport à l'ensemble des ménages ayant bénéficié de telles prestations pendant ce mois. L'ensemble des ménages comprend des familles biparentales, des familles monoparentales, des couples sans enfants et des personnes seules.

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue, décembre 2011.

NOTE

La somme des données par territoire local peut différer de la donnée régionale. Cette différence s'explique par la difficulté de désagréger parfois l'information à l'échelle locale.

Familles avec enfant(s) recevant de l'aide financière de dernier recours (2011)

Territoires	Total des familles		Familles biparentales		Familles monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
CSSS du Témiscamingue	89	15,7 ■	24	4,2 *	65	11,5 ■
CSSS de Rouyn-Noranda	196	14,3 ✿	39	2,8 ✿	157	11,5 ■
CSSS des Aurores-Boréales	139	16,6 ■	49	5,9 ■	90	10,8 ■
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	110	14,2 ✿	26	3,4 *	84	10,9 ■
CSSS de la Vallée-de-l'Or	202	12,9 ✿	41	2,6 ✿	161	10,3 ✿
Région Abitibi-Témiscamingue	744	14,5 ✿	180	3,5 ✿	564	11,0 ✿
Québec	60 034	18,4	18 999	5,8	41 035	12,6

N Nombre

* Attention, estimation de qualité moyenne

✿ Situation plus favorable que celle de l'ensemble du Québec (différence statistique significative)

■ Situation comparable à celle de l'ensemble du Québec (pas de différence statistique significative)

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, Région Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2011

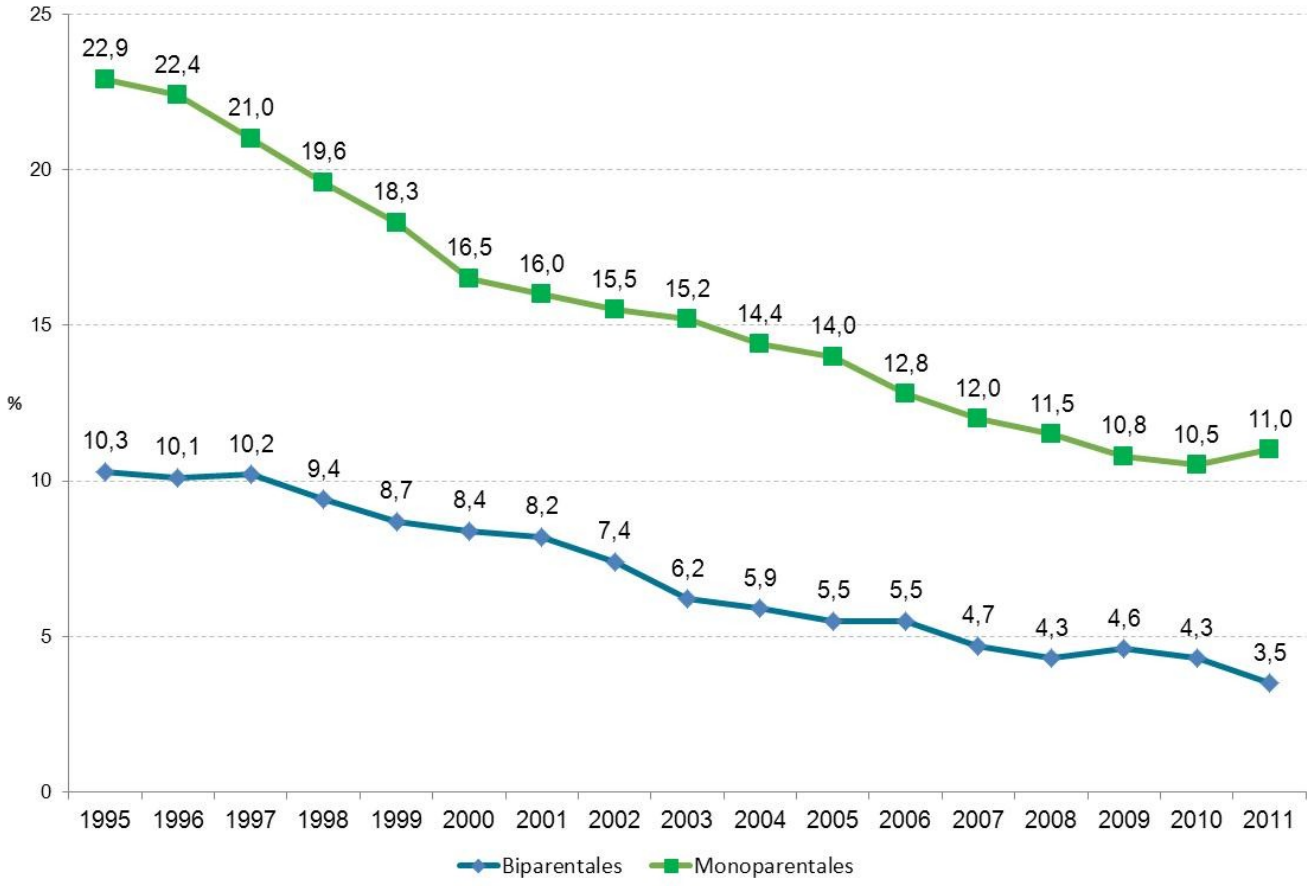

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

Dans la région, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 22,9 % en 1995 à 11,0 % en 2011, et de 10,3 % à 3,5 % chez les familles biparentales. En 2011 (voir le tableau à la page 2), les pourcentages de familles monoparentales et biparentales en Abitibi-Témiscamingue s'avèrent significativement plus bas qu'au Québec, respectivement 11,0 % contre 12,6 %, et 3,5 % contre 5,8 %.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, CSSS du Témiscamingue, 1995 à 2011

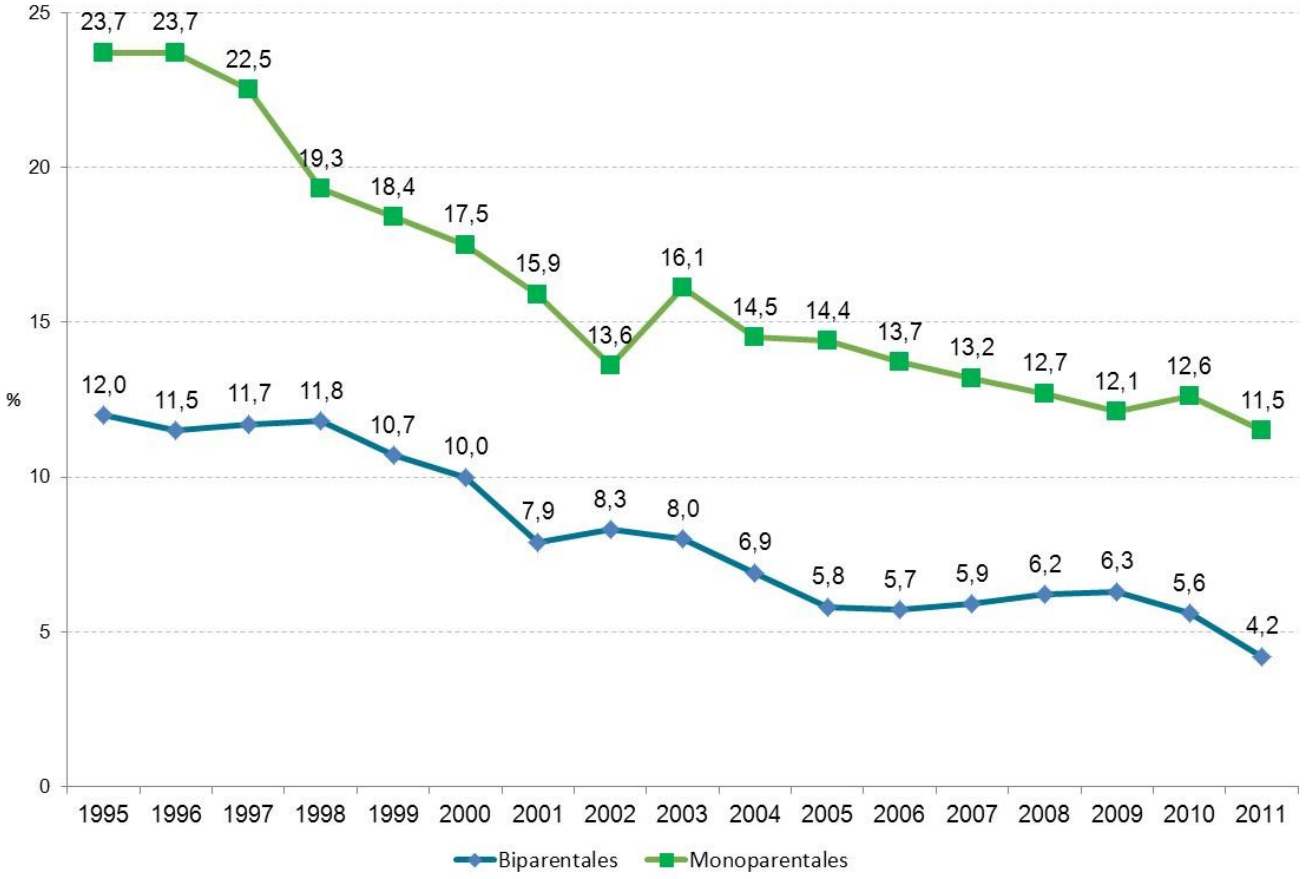

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

Au Témiscamingue, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 23,7 % en 1995 à 11,5 % en 2011, et de 12,0 % à 4,2 % chez les familles biparentales. Dans ce dernier cas, il faut mentionner que le pourcentage est toutefois demeuré relativement stable de 2005 à 2010, à environ 6 %.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, CSSS de Rouyn-Noranda, 1995 à 2011

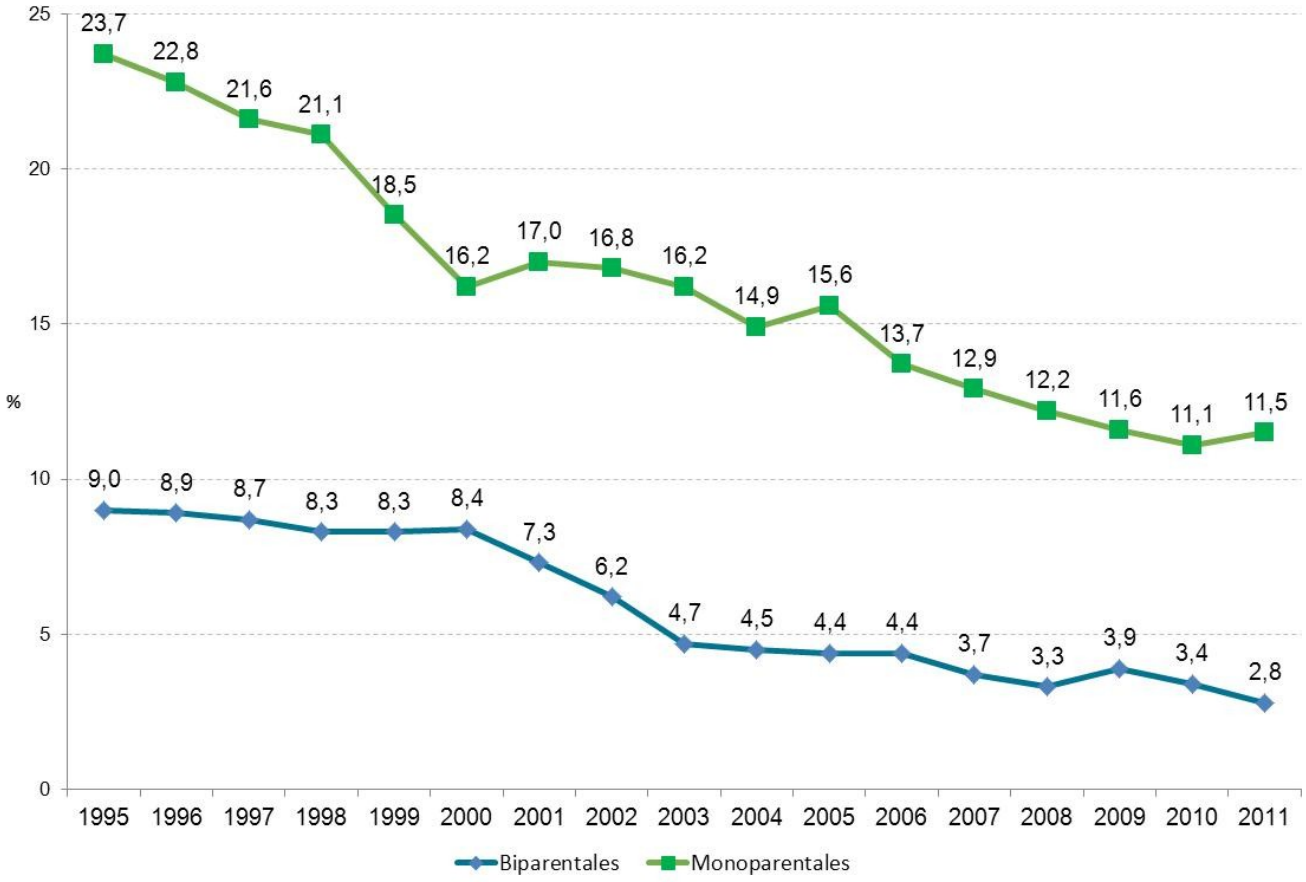

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

À Rouyn-Noranda, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 23,7 % en 1995 à 11,5 % en 2011, et de 9,0 % à 2,8 % chez les familles biparentales. En 2011 (voir le tableau à la page 2), le pourcentage de familles biparentales est plus bas dans ce territoire qu'au Québec (2,8 % contre 5,8 %), alors que celui des familles monoparentales s'avère comparable.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, CSSS des Aurores-Boréales, 1995 à 2011

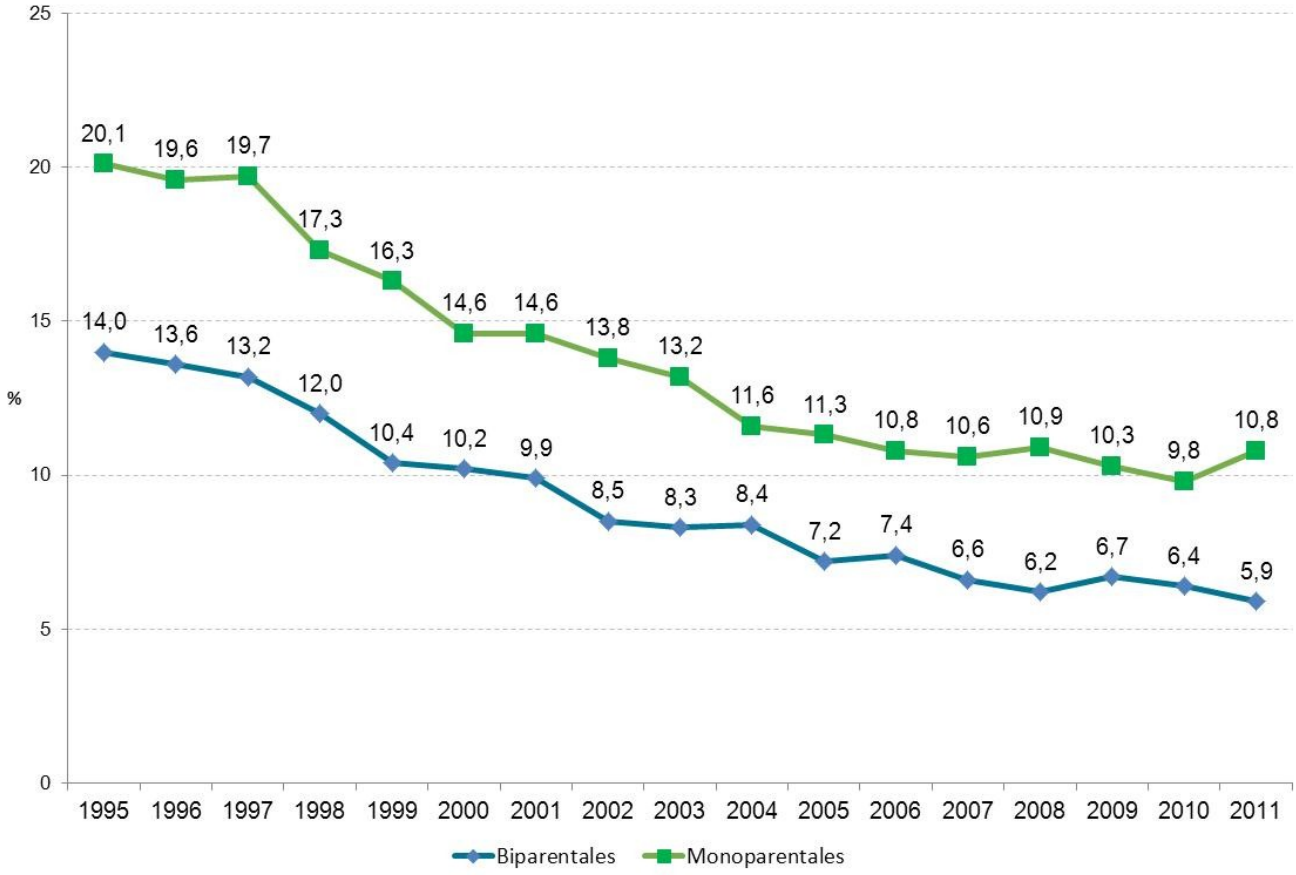

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

Dans ce territoire, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 20,1 % en 1995 à 10,8 % en 2011, et de 14,0 % à 5,9 % chez les familles biparentales. En 2011 (voir le tableau à la page 2), les pourcentages de familles monoparentales et biparentales dans ce territoire sont comparables à ceux du Québec.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, CSSS Les Eskers de l'Abitibi, 1995 à 2011

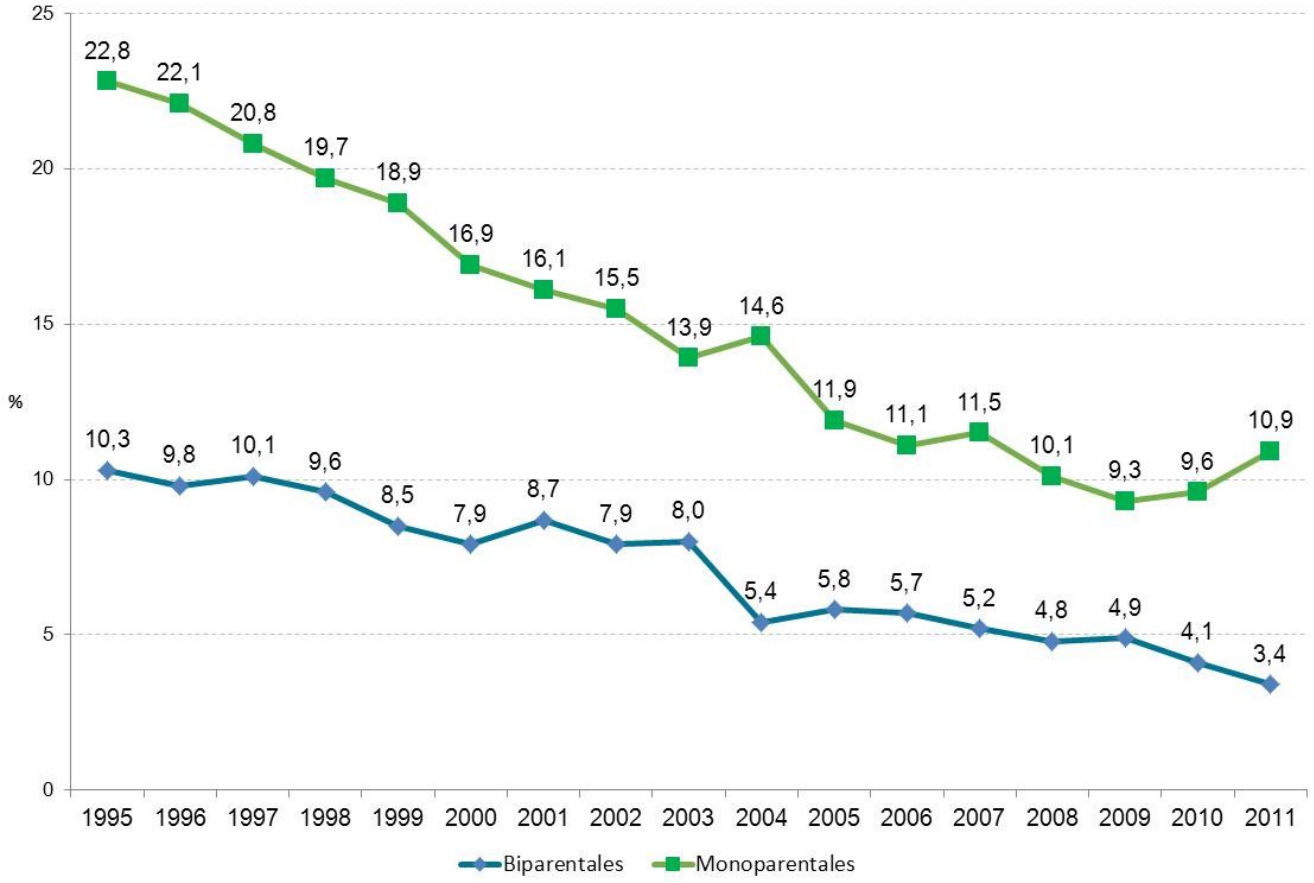

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

Dans ce territoire, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 22,8 % en 1995 à 10,9 % en 2011, et de 10,3 % à 3,4 % chez les familles biparentales. Néanmoins, en 2010 et 2011, le pourcentage a augmenté légèrement chez les familles monoparentales.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de familles recevant de l'aide financière de dernier recours, parmi l'ensemble des ménages prestataires, CSSS de la Vallée-de-l'Or, 1995 à 2011

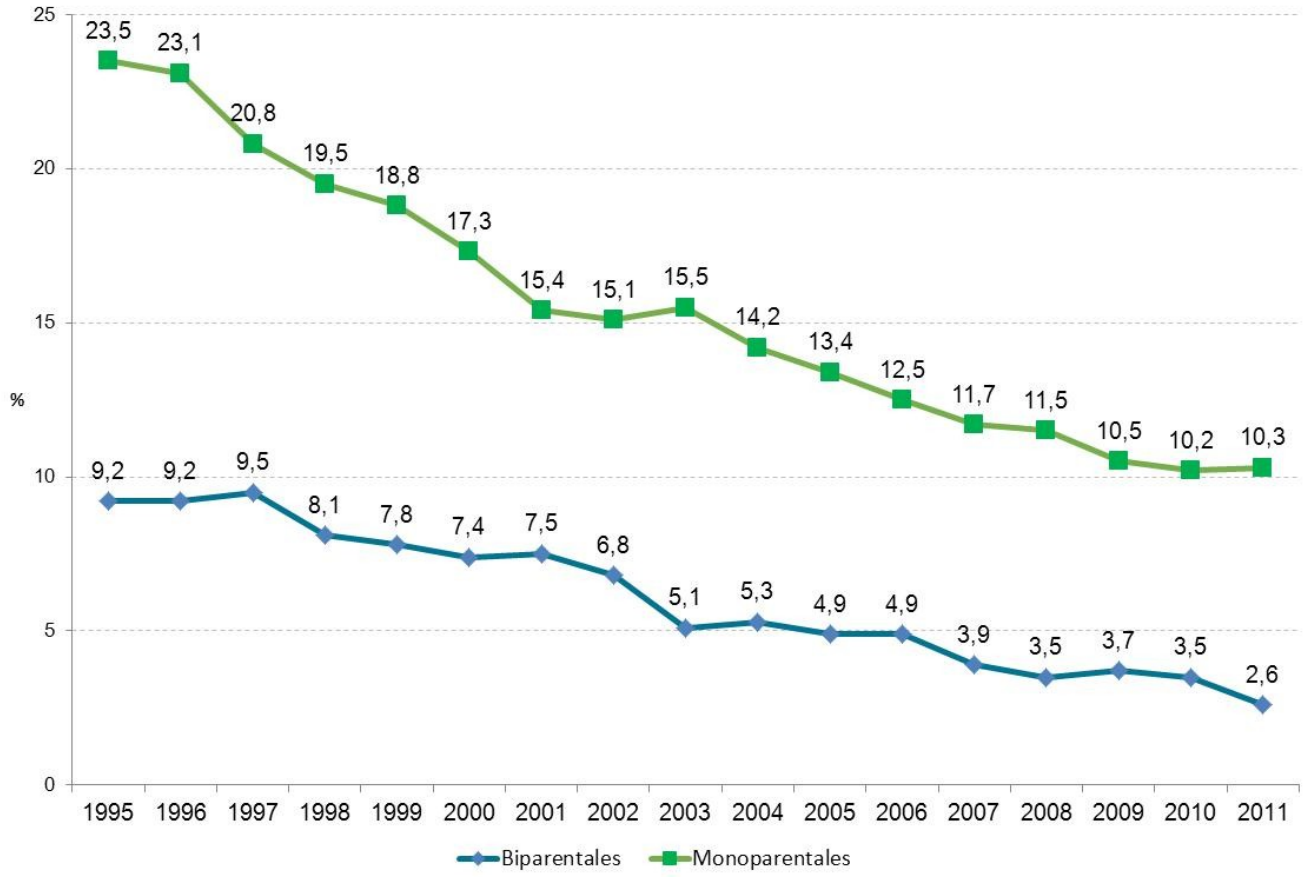

SOURCE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, compilation Direction régionale Abitibi-Témiscamingue pour les années 2007 à 2011.

FAITS SAILLANTS

Dans la Vallée-de-l'Or, parmi l'ensemble des ménages prestataires, les familles monoparentales sont plus nombreuses que les familles biparentales à recevoir des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans les deux cas par contre, le pourcentage a diminué depuis une quinzaine d'années. Ainsi, chez les familles monoparentales, il est passé de 23,5 % en 1995 à 10,3 % en 2011, et de 9,2 % à 2,6 % chez les familles biparentales. En 2011 (voir le tableau à la page 2), les pourcentages de familles monoparentales et biparentales dans ce territoire s'avèrent significativement plus bas qu'au Québec, respectivement 10,3 % contre 12,6 %, et 2,6 % contre 5,8 %.